

---

**Nombre de membres  
en exercice:** 9

**Séance du 14 décembre 2023**

**Présents :** 9

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 14 décembre 2023, s'est réunie sous la présidence de Florence Bagnard

**Votants:** 9

**Sont présents:** *Florence BAGNARD, Marie Françoise CHABERT, Benoît CHAUFFARD, Jean Pierre CLEROT, Jean Marc GODART, Julien LANDRE, Patricia NAULOT, Sylvain MONNOT, Catherine VOILLEREAU;*

**Représentés**

**Excuses:** 0

**Absents:** 0

**Secrétaire de séance:** Patricia NAULOT

---

*La séance est ouverte à 18h.*

Le Conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2023.

### **DÉLIBÉRATION DU REMBOURSEMENT FUEL DU LOGEMENT COMMUNAL**

Suite au départ de M et Mme Bouvet du logement communal situé au 1 route de Domecy/Vault, le conseil municipal doit prendre une délibération pour le remboursement du fuel restant dans la cuve selon le calcul ci-dessous

- 800 litres achetés au prix unitaire de 1.289 € selon facture jointe
- 200 litres consommés par M et Mme Bouvet
- 600 litres à rembourser soit 773.40 €

Résultat du vote : **Adoptée**

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Refus : 0

## DÉLIBÉRATION DU REMBOURSEMENT DÉPLACEMENT PIERRE TOMBALE

Un supplément de 450 € a été facturé à M et Mme FORMEL suite à l'inhumation du frère de Monsieur.

Une pierre tombale (pas de titre de concession retrouvé en mairie) découverte dans l'allée empêchait l'ouverture du caveau par devant. Des frais supplémentaires, non prévus ont été rajoutés à leur facture pour rendre l'accès au caveau possible.

Résultat du vote : **Adoptée**

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 1

Refus : 0

## DÉCISION MODIFICATIVE

2152 installation de voirie - 10 049

2041582 bâtiments et installations + 10000

165 dépôts et cautionnements + 49

Résultat du vote : **Adoptée**

Votants : 9

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 2

Refus : 0

## DÉLIBÉRATION DEMANDE D'UTILISATION PONCTUELLE DU TERRAIN DE PÉTANQUE AU PATIS AU PROFIT DE L'ASSOCIATION LA BOULE GYVRIATE

Au vu de la demande du Président de l'association La Boule Gyvriate d'utiliser ponctuellement le terrain de pétanque communal du Pâtis dans le but de s'y entraîner et d'organiser des concours,

Madame La Maire demande au Conseil Municipal de délibérer.

Résultat du vote : **Refusée**

Votants : 9

Pour : 3

Contre : 3 dont le vote du Maire

Abstention : 1

Refus : 0

Non votant: 2

## INFORMATIONS DIVERSES:

- Zones d'accélération des ENR

En regard du courrier adressé en mairie le 16/11/23 concernant le schéma de cohérence territoriale du Grand Avallonnais en lien avec les zones d'accélération d'énergies renouvelables. Il était demandé aux communes et aux administrés de suggérer des parcelles.

A ce jour, un seul habitant a fait une proposition.

Après renseignements pris auprès du Pays Avallonnais et de l'OGS et malgré le délai imposé au 31/12/23 pour renvoyer cette proposition en préfecture, Madame la Maire propose en regard de la situation administrative de reporter cette concertation à une date ultérieure.

Madame la Maire est en attente d'un courrier de monsieur Hubert Barbieux, président de l'OGS, validant le report du dépôt des propositions au premier trimestre 2024 et regroupant les 18 communes du grand site.

- Besoins travaux logement communal

Suite au diagnostic de performance énergétique du logement il s'avère que des besoins en rénovation électrique, plomberie et huisserie sont à effectuer.

Des devis ont été présentés.

- Remplacement poste de secrétaire:

Une demande a été faite auprès du centre de gestion .et de Pôle emploi..

Nous avons rencontré deux personnes.

Une postulante sans aucune expérience et une autre terminant sa formation de secrétaire de mairie. Cette dernière est sur une proposition de CDI et attend une réponse qui validera ou non l'acceptation de notre proposition de remplacement.

Pas de décision prise à ce jour.

- **Un conseiller** informe le Conseil municipal que la société Enedis procède à l'étude sur plans sur un projet d'installation de panneaux photovoltaïques.
- **Un conseiller** informe que le réseau Yconik responsable de l'installation de la fibre sur notre village doit se rapprocher de la mairie afin d'obtenir un plan de raccordement pour finaliser ces branchements.

- **Un conseiller** fait la remarque de la présence de panneaux d'amiante sur une propriété privée.

La mairie et le comité des fêtes remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à notre arbre de Noël.

Une très belle participation des petits et des grands a permis la réussite optimale de cet après midi festive.

Pour raisons professionnelles et/ou familiales , la mairie sera fermée du 15 décembre au 8 janvier.

*La séance est levée à 19h15.*